
ICANN78 | Semaine de préparation – Rapport de fin d'année du comité de nomination 2023
Lundi 9 octobre 2023 – 11h30 à 1h30 HAM

JENNIFER JOHNSON : Nous allons commencer.

Bonjour à tous, bienvenue à cette mise à jour rapport de la fin d'année 2023 pour le comité des nominations. Je suis Jennifer Johnson et je vais m'occuper de gérer la séance.

La séance sera enregistrée et elle sera régie par les normes de comportement attendu de l'ICANN. Pendant cette séance, les questions et les réponses envoyées dans la partie questions et réponses seront lues à voix haute au moment où nous passerons à la partie questions et réponses. Les questions envoyées dans le tchat ne seront pas lues.

L'interprétation pour cette séance sera faite en anglais, en français, en espagnol, en chinois, en russe, en arabe et en portugais. Cliquez sur l'icône d'interprétation dans Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous voulez écouter la séance.

Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main dans la salle Zoom et une fois que l'animateur de la séance aura donné votre nom, vous pourrez mettre en marche votre micro et prendre la parole. Veuillez donner votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez parler si vous choisissez de parler dans une autre langue que l'anglais. Lorsque vous parlerez, n'oubliez pas d'éteindre tous les autres

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

dispositifs et notifications, parlez clairement et lentement pour permettre une bonne interprétation de vos propos.

Pendant cette séance, il y aura une transcription en temps réel. Sachez que la transcription ne fait pas autorité et n'est pas officielle. Pour voir la transcription, appuyez sur le bouton Closed Captioning dans Zoom sur le menu.

Pour assurer la participation au modèle multipartite de l'ICANN, nous vous demandons d'utiliser votre nom pour entrer dans Zoom.

Je cède maintenant la parole à Vanda Scartezini, présidente du NomCom.

VANDA SCARTEZINI :

Merci Jennifer et bienvenue à cette dernière séance du NomCom 2023. Au nom du NomCom de cette année, nous souhaitons exprimer notre gratitude pour le nombre important de candidatures. Le nombre le plus important de candidatures est venu de la région africaine de l'ICANN, avec le deuxième niveau de candidatures qui nous est arrivé d'Asie, d'Australie et des îles du Pacifique.

Même si le NomCom ne peut nommer que des candidats pour un nombre limité de postes, nous encourageons tous les candidats à continuer de participer car votre implication est vraiment critique à la mission de l'ICANN.

J'aimerais également remercier tous les délégués qui sont présents aujourd'hui – merci beaucoup –, tous les délégués du NomCom 2023 qui ont travaillé diligemment pour évaluer toutes les candidatures et

qui ont participé à de nombreuses réunions virtuelles et hybrides qui ont mené au processus de sélection définitive.

J'aimerais également féliciter tous les candidats qui ont été sélectionnés. Nous avons toute confiance dans leurs capacités à aider l'ICANN à aller de l'avant et nous nous réjouissons de leur arrivée à leur poste de leadership.

Nous allons maintenant essayer de mieux comprendre ce que c'est que ce comité de nomination et à quoi il ressemble.

Le NomCom est un comité indépendant qui a la tâche de sélectionner les postes de directions clé de l'ICANN. Les délégués du NomCom agissent au nom des intérêts de la communauté internationale de l'Internet et dans le cadre de la mission de l'ICANN et des responsabilités qui lui sont données par les statuts de l'ICANN. Ils n'agissent pas conformément au souhait du groupe qui les a nommés au NomCom.

Vous avez là les délégués du comité de nominations pour 2023. Il y en a deux qui ne sont pas sur la photo, Tom Barrett de la GNSO pour les bureaux d'enregistrement, il remplace Pam Little en qui malheureusement nous a quittés en mars 2023. Voilà les délégués.

En ce qui concerne la direction, il y a moi-même, il y a Amir. Je vous demande, s'il vous plaît, de ne pas changer la diapositive, de revenir à la précédente, je n'avais pas terminé. Les dirigeants, c'est moi-même, Amir Qayyum et Michael Graham comme président adjoint. Les délégués LAC, Alvaro, Peter, Ali de l'Asie Pacifique, pour l'ALAC, Tom Barrett comme je le disais, Tijani Ben Jemaa d'Afrique, Vittorio Bertola

de l'IETF, Jordyn Buchanan de la BC GNSO, Vivek Goyal de la BC GNSO pour les plus petites, Judith Hellerstein pour l'Amérique du Nord ALAC, et Hiro Hotta du RSSAC, Brajesh Jain de l'ASO, Yrjö Lansipuro de l'ALAC pour l'Europe, Pam Little qui nous a quittés en mars, Sophie Mitchell de la ccNSO, Ram Mohan du SSAC, Craig Schwartz des opérateurs de registre de la GNSO, Vicky Sheckler de l'IPC et John Woodworth de l'ISPCP. Nous pouvons maintenant passer à la diapositive suivante, merci.

Le NomCom sélectionne les membres du Conseil d'Administration de l'ICANN, des conseils de la PTI, du comité consultatif de l'ALAC, pour la ccNSO et pour le conseil de la GNSO. Cette année, nous avons deux postes vacants pour le Conseil d'Administration de l'ICANN, un pour le conseil de la PTI, un pour le conseil de la ccNSO et il y avait trois postes pour l'ALAC, l'Afrique, l'Asie, l'Australie et les îles du Pacifique et troisièmement l'Amérique latine et les Caraïbes. Il y avait deux postes vacants également pour les parties contractantes : un pour les parties contractantes à la GNSO et un pour les parties non contractantes à la GNSO. Diapositive suivante.

Suite à la sensibilisation, ce qui s'est passé : nous avons eu une excellente répartition des candidats. Le NomCom effectue diverses activités de sensibilisation et de recrutement. Nous contactons les représentants locaux, les réseaux pour encourager les personnes à se présenter. Et en parallèle, nous avons demandé à des cabinets de recrutement indépendants de nous aider à identifier les candidats des différentes régions géographiques.

À la fin de la période de candidature, le 20 mars 2023, nous avons reçu un total de 155 candidatures qui étaient complètes. Ce chiffre est un chiffre record dans toute l'histoire du comité. Parmi ces candidatures, nous avons 27 % de femmes, 59 % d'hommes et quatorze pour cent de personnes qui n'avaient pas donné leur sexe. Comme vous le voyez, 39 % venaient d'Afrique, 25 % d'entre eux venaient d'Asie, Australie et îles du Pacifique, 9 % d'entre eux venaient de l'Europe, 15 % d'Amérique latine et des Caraïbes et 12 % d'Amérique du Nord. On peut passer, s'il vous plaît. Merci.

C'est vraiment la diapositive la plus importante ou plutôt la partie la plus importante du travail : les sélections qui ont été effectuées. Pour le Conseil d'Administration de l'ICANN, nous avons choisi Catherine Adeya pour l'Afrique et nous avons de nouveau choisi Sarah Deutsch pour l'Amérique du Nord. Ensuite. Pour le Conseil d'Administration de la PTI, nous avons choisi Anupam Agrawal. Ensuite. Pour l'ALAC, , nous avons choisi Bukola Oronti et pour l'Asie, Australie et îles du Pacifique, nous avons choisi Justine Chew. Ensuite. Pour la région Amérique latine et Caraïbes, nous avons choisi Claire Craig. Ensuite. Pour la ccNSO, nous avons choisi Wafa Dahmani qui vient d'Afrique. Ensuite. Pour le conseil de la GNSO, nous avons sélectionné Paul McGrady pour l'Amérique du Nord pour la chambre des parties non contractantes et Desiree Miloshevic de l'Europe pour la chambre des parties contractantes. Voilà les candidats qui ont été sélectionnés cette année et vous voyez que nous avons un très grand nombre de femmes dans ce groupe qui a été sélectionné cette année. Je suis très heureuse de voir une telle diversité de genres dans cette sélection.

Maintenant, passons au travail. Non ce n'est pas la bonne diapositive, juste avant s'il vous plaît, avec le 15. Notre travail. Vous avez là l'évolution. Parlons un peu de comment nous travaillons. Nous divisons notre travail en cinq phases. La première phase, c'est donc la planification. Nous avons commencé en septembre dernier et nous avons terminé cette planification en janvier 2023. Nous avons parlé du cycle de sélection, nous avons revu les différentes dates et nous avons mis en place les sous-comités. Nous avons choisi ces sous-comités, nous avons décidé qui serait président, qui serait suppléant. Nous avons adopté les procédures opérationnelles du NomCom.

Ensuite, nous passons à la phase 2. La phase 2 correspond au recrutement et à la sensibilisation. Nous devons permettre à nos candidats de pouvoir se présenter et nous devons sélectionner les bons candidats. Nous communiquons avec l'organisation et avec les équipes d'engagement. Ainsi, nous développons un système de sensibilisation qui est solide. Nous nous engageons aussi avec des réseaux professionnels de recrutement qui eux aussi font de la sensibilisation. Il s'agit là de différentes régions. Nous avons de la sensibilisation dans chaque région. Ces agences contactent tout le monde et en parallèle, nous travaillons avec des agences de recrutement professionnel qui nous aident dans ce processus de recrutement. À ce moment-là, la période de candidature est donc ouverte pour tous les candidats jusqu'à la fin de mars.

La phase 3 est la phase d'évaluation. Nous commençons en février-mars jusqu'au mois de mai. Nous avons fait cela de mars à mai 2023. C'est la partie la plus compliquée de notre travail. Nous commençons

notre première évaluation avec chaque délégué par rapport à chaque candidat pour analyser les données. Ensuite, nous faisons des examens approfondis de tous ces candidats présélectionnés. À la fin de cette période d'évaluation, nous avons des entretiens avec une liste assez courte de candidats présélectionnés.

Après la phase 3, nous passons à la phase de sélection qui est la plus importante. La réunion finale a été tenue à Washington D.C. durant l'ICANN77. Nos délégués votent et confirment la sélection finale. Pour que vous le sachiez, il s'agit d'une journée complète de travail durant la semaine de la réunion formelle de l'ICANN. C'est là que nous finalisons notre travail et que nous envoyons à l'ICANN la liste de noms des personnes sélectionnées.

Nous entrons ensuite dans la phase 5 et il s'agit du rapport. Nous avons les sélections du NomCom qui sont annoncées publiquement. Nous annonçons les noms des personnes sélectionnées publiquement. Ensuite, nous avons le rapport de fin d'année, comme nous allons le faire aujourd'hui, et cela est publié sur le site web du NomCom. Durant cette période, le leadership va du mois d'août au mois d'octobre dans ce cas-ci 2023. Le leadership et les délégués font eux un examen de pair-à-pair et à ce moment-là, nous avons un sous-comité de recommandations qui finalise son travail et qui propose des recommandations d'amélioration pour le prochain NomCom 2024. Passons à la prochaine diapo, s'il vous plaît.

Vous voyez ici le nombre de réunions et de formations auxquelles le NomCom a participé dans le cadre du cycle de la sélection 2023. Nous avons eu 17 sessions pour le NomCom. Nous avons 18 appels de la sous-

commission, nous avons eu 37 entretiens approfondis avec les candidats en virtuel sur notre liste courte de candidats, 14 examens par le comité plénier des réponses vidéo écrites des candidats et on fait cela pour la ccNSO, pour l'ALAC et pour la GNSO. Il y a eu huit entretiens en comité plénier avec les candidats finaux au Conseil d'Administration ou pour les candidats de la PTI.

En même temps, nous avons tenu quatre séances de formation pour les membres du conseil, une formation aux entretiens et pour l'évaluation, de la formation au leadership, de la formation sur la gouvernance au Conseil d'Administration et ensuite, de la formation sur les préjugés inconscients. Cette dernière est très importante car c'est pertinent puisqu'il faut qu'on soit complètement indépendant et il ne faut pas avoir de préjugés pour sélectionner les bons candidats. Tous ces candidats, on doit leur donner une opportunité équitable durant ces évaluations.

C'est tout ce que nous avons fait. Cela récapitule notre travail pour le NomCom 2023.

Maintenant, je voudrais présenter le directeur 2024. Il s'agit d'Amir Qayyum. Nous avons un président élu au NomCom pour 2024 qui est Paul Diaz. Je travaillerai en tant que présidente associée. Maintenant, je voudrais passer le micro à Amir pour qu'il nous présente les délégués du NomCom 2024. Amir, la parole est à vous.

AMIR QAYYUM :

Merci Vanda. J'espère que vous m'entendez bien maintenant.

VANDA SCARTEZINI : Oui, c'est le cas.

AMIR QAYYUM : C'est un plaisir pour moi de vous présenter le NomCom 2024. Nous avons Ron Da Silva de l'ASO, Seun Ojedeji de l'ALAC Afrique, Maureen Hilyard de l'ALAC Asie-Pacifique, Betty Fausta de l'ALAC Europe, Lia Hernandez de l'ALAC Amérique latine et Caraïbes, nous avons Alfredo Calderon de l'ALAC Amérique du Nord. Ensuite, nous avons Sophie Mitchell de la ccNSO et Pascal Bekono pour les utilisateurs non commerciaux de la GNSO. Ensuite, nous avons Mia Brickhouse des utilisateurs commerciaux de la GNSO, Vivek Goyal des utilisateurs commerciaux de la GNSO, Flip Petillion pour l'ICP la propriété intellectuelle à la GNSO, Craig Schwartz pour le groupe des parties prenantes de la GNSO, Tom Barrett du groupe des parties prenantes des bureaux d'enregistrement de la GNSO, Santany Acharya de l'ISPCP de l'ALAC GNSO. Nous avons Suzanne Wolf de l'IAB pour l'IETF. Nous avons aussi Naveed Bin Rais du RSSAC et Robert Guerra du SSAC

Je voudrais repasser maintenant la parole à Vanda qui va mener la séance pour les questions et réponses.

VANDA SCARTEZINI : Merci Amir. Nous allons laisser l'audience prendre la parole. S'il vous plaît, posez-nous vos questions. Lisa, avons-nous des questions dans le chat ou dans le pod de questions et réponses ?

LISA RAMSAY WILSON : Merci Vanda, merci à tous. Nous n'avons aucune question pour l'instant. J'ai une boîte de chat d'ouverte pour tous ; allez-y. Aussi, nous avons le pod Q&A pour les questions et réponses.

VANDA SCARTEZINI : Ne soyez pas timides. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser. Les micros peuvent être ouverts et vous avez ainsi l'opportunité de poser des questions. Si vous voulez vous porter candidat ou si vous voulez devenir délégué dans l'avenir, vous aurez là l'opportunité de vous informer sur la marche à suivre.

AMIR QAYYUM : Je vois que Wes a levé la main.

LISA RAMSAY WILSON : Nous avons une question dans le chat de la part de Wes : « Tout d'abord, merci au NomCom. C'est une partie importante de la communauté de l'ICANN et du processus de l'ICANN. » Ce n'est pas une question, c'est un commentaire.

Ensuite, nous avons une deuxième question de la part d'Anne. Je ne voudrais pas mal prononcer son nom. Elle nous demande : « Quels sont les postes qui vont être ouverts pour la prochaine sélection ? »

VANDA SCARTEZINI : Amir, voulez-vous répondre ? Je peux répondre, dit Vanda.

Sachez que nous avons trois positions pour le Conseil d'Administration de l'ICANN, une position pour la PTI, deux positions pour l'ALAC Europe et pour l'Amérique du Nord. Nous avons aussi un poste vacant pour la ccNSO et deux pour la GNSO.

JENNIFER JOHNSON : Je voulais clarifier cela. En fait, nous avons sept positions au total, trois pour le Conseil d'Administration, deux pour l'ALAC, un en Europe, une Amérique du Nord, un vacant pour la ccNSO et un pour la GNSO.

VANDA SCARTEZINI : Nous n'avons pas de poste ouvert à la PTI ? Merci.

Merci pour la question.

AMIR QAYYUM : Merci Vanda d'avoir répondu à ces questions. Je n'avais pas de son.

VANDA SCARTEZINI : Y a-t-il d'autres questions ? Très bien. Il n'y a pas de commentaire.

LISA RAMSAY WILSON : Nous pouvons attendre un couple de minutes. Pour l'instant, il n'y a aucune question pendant le micro.

VANDA SCARTEZINI : Nous allons donner le temps aux personnes de participer. Ne soyez pas timide une fois de plus, levez la main si vous le voulez. Merci Olivier. Raymond, vous voulez prendre la parole ? Allez-y.

RAYMOND MAMATTAH : Merci. Je voudrais quelques détails sur quelque chose.

À chaque fois que quelqu'un se porte candidat pour un rôle au NomCom et passe à travers toutes ces étapes, quand le NomCom va dire à cette personne d'arrêter sa candidature ? Par exemple, s'il y a une personne qui a des problèmes dans son parcours, quand communiquez-vous avec cette personne pour que cette personne ne continue pas sa candidature ? La communication que vous avez en place en ce moment n'est pas forcément quelque chose qui met le candidat à l'aise. Donc, j'aimerais savoir comment cela se fait et j'aimerais que le comité étudie une méthode de communication avec les candidats.

VANDA SCARTEZINI : Pendant le processus – si on peut peut-être faire apparaître, Jennifer, la diapositive qui montre le calendrier des différentes phases –, lorsque nous lançons la phase 3, nous avons une première introduction qui consiste à vérifier que le candidat a bien inclus toutes les informations nécessaires dans le formulaire de candidature. L'idée, c'est de s'assurer que cette personne répond aux prérequis pour devenir candidat. C'est la première phase de sélection.

Ensuite, nous passons à une étude un peu plus approfondie des candidatures. À ce moment-là, nous revoyons de manière plus détaillée

les informations du candidat. Nous regardons LinkedIn, nous regardons les informations que la personne a envoyées, nous vérifions les médias, etc. Nous nous adressons également aux personnes référentes qui nous ont été données par le candidat pour savoir ce que pensent ces personnes de notre candidat par rapport au poste. En principe, ce sont des personnes qui connaissent bien le candidat. Cela nous permet de dresser une liste plus sélective des différents candidats et c'est grâce à cette petite liste que nous identifions les personnes les plus qualifiées que nous allons questionner.

Ensuite, à la fin de cette phase, nous définissons quelles sont les personnes avec lesquelles nous allons organiser un entretien, et ceci se fera à la fin de cette phase. Nous vérifions toutes les références et à la fin de la période, nous commençons à informer les candidats pour leur dire que pour cette fois-ci, ils ne sont pas sélectionnés.

Vous voyez donc que la décision est basée de nombreux sur de nombreuses recommandations des années passées. Et les candidats souhaitent savoir s'ils continuent d'être candidats ou alors, s'ils ne le sont pas, plutôt que d'attendre la fin de la phase parce que pour la plupart des candidats, ils doivent s'organiser pour l'année à venir, donc ils doivent savoir si oui ou non ils sont sélectionnés. Très souvent, ils nous posent la question et nous avons respecté cette demande. Nous envoyons les informations, nous leur disons que nous apprécions leur participation parce que nous avons besoin de participants. Pour la plupart des candidats, ce sont de très bons candidats.

Mais au final, nous n'avons que très peu de postes à pourvoir et il y a des candidats qui sont meilleurs que d'autres. Nous devons informer

rapidement les gens qu'ils n'iront pas jusqu'au bout du processus de sélection. Et pour les autres, ceux qui vont aller plus loin dans le processus, nous devons également les informer qu'ils sont toujours dans la course. Voilà les délais que nous respectons pour informer les candidats.

Je ne sais pas si vous avez d'autres points de vue là-dessus, mais dans la plupart des recommandations que nous avons reçues de la part des candidats précédents, ils souhaitent savoir aussi rapidement que possible s'ils ne sont pas pris en considération pour la phase suivante qui va mener à la sélection définitive. Je ne sais pas si ceci est clair ou si vous souhaitez apporter des clarifications.

RAYMOND MAMATTAH : Merci beaucoup, Vanda. Vous avez bien répondu à ma question.

VANDA SCARTEZINI : Merci Raymond pour cette question. Effectivement, il faut que les candidats soient au courant. Pour certains, cela a un impact sur leur vie professionnelle, donc en cours de processus, ils doivent savoir si oui ou non ils sont toujours dans la course.

LISA RAMSAY WILSON : Merci Vanda. Nous avons une autre question dans le chat de Tom Barrett. Bonjour Tom. La question c'est : « Quelles sont les régions géographiques qui sont éligibles pour les postes vacants au Conseil d'Administration ? »

VANDA SCARTEZINI :

Actuellement, nous avons un problème, un problème que d'ailleurs nous n'avons pas eu en 2023, parce que nous avons l'opportunité d'ajouter en plus l'Europe. Nous avons atteint la limite dans le cadre des statuts en termes de nombre de membres. De l'autre côté, nous n'avions qu'une personne qui devait se retirer si elle n'était pas élue et c'était l'Afrique. Nous avons heureusement eu beaucoup de candidats africains, c'était le nombre le plus important. Donc, nous avons eu beaucoup d'opportunités dans le cadre de cette sélection des membres du Conseil d'Administration et nous avons choisi une personne venant de l'Afrique. Est-ce que c'est ce que vous souhaitiez savoir, Tom ?

Vous parliez de 2024. Pour ce qui est de 2024, je vais laisser Amir répondre. Vous aimeriez savoir quelle est la situation d'un à cinq.

AMIR QAYYUM :

Nous ne savons pas encore s'il y aura des limites de sélection des candidats suivant les régions. Nous ne savons pas non plus s'il faudra choisir des candidats dans certaines régions précises. Pour l'instant, nous avons les unités constitutives et ensuite nous connaîtrons les limites régionales. Nous pourrions à ce moment-là savoir s'il y a des restrictions régionales. Je pense que ceci se fera après la sélection des unités constitutives. Est-ce que c'est bien cela ? Je vois que vous avez levé la main, Teresa.

TERESA ELISA :

Vous avez dit exactement ce que je voulais dire. Merci.

AMIR QAYYUM : J'aimerais saisir cette opportunité pour rebondir sur la réponse que vous avez donnée à Raymond.

Il y a également un processus de diligence raisonnable au NomCom. Une fois que le processus de sélection est effectué, si les élections finales sont faites avant le processus de diligence raisonnable, les candidats sont notifiés et on leur dit que la sélection sera définitive après. Et si quelque chose arrive, on doit de nouveau informer les candidats. Une fois que l'annonce est faite, on part du principe que tout a été effectué, y compris le processus de diligence raisonnable.

LISA RAMSAY WILSON : Merci Amir pour cette réponse.

TERESA ELISA : Vanda, on ne vous entend pas.

VANDA SCARTEZINI : J'aimerais également ajouter que pour le Conseil d'Administration de l'ICANN et celui de la PTI, nous sélectionnons un suppléant et nous informons cette personne qu'il s'agit d'un poste de suppléant, et ce, au cas où la diligence raisonnable nous révèle quelque chose qui n'est pas permis. Voilà pour la totalité du processus.

Je vois qu'il y a encore quelqu'un qui veut parler ou une question peut-être. Wes ? Tom, Lisa, est-ce qu'il y a d'autres personnes qui veulent intervenir, d'autres questions ? Je ne vois rien.

TERESA ELIA : Vanda, je ne crois pas, je ne vois pas de questions dans la partie questions et réponses, sauf si mon équipe en a vu.

VANDA SCARTEZINI : Très bien. Nous avons encore du temps, mais s'il n'y a pas de questions, peut-être que nous pouvons conclure.

JENNIFER JOHNSON : La séance est levée. Nous arrêtons l'enregistrement.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]